

Commission de Suivi de Site (CSS) de la Pointe Jarry

EDF PEI
Rubis/SIGL
SARA

Séance du 5 avril 2022



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation de la CSS**
- 2. Présentation du projet de règlement intérieur de la CSS**
- 3. Composition du Bureau**
- 4. Bilan des inspections 2021**
- 5. Présentation SARA**
- 6. Présentation Rubis/SIGL**
- 7 Présentation EDF PEI**
- 8. Questions diverses**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

1. Présentation de la CSS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Cadre réglementaire

- Création des CSS par le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 (anciennement CLIS et CLIC).

Arrêté préfectoral n° 2006-1865/SIDPC/CAB du 23 novembre 2006 portant création d'un comité local d'information et de concertation autour de sites classés « AS (autorisation avec servitude) exploités par les sociétés SARA et Rubis Antilles Guyane sur la commune de Baie-Mahault.

- Requises pour les cas suivants :
 - **Pour un ou des établissements SEVESO Seuil Haut ;**
 - Pour tout centre collectif de stockage qui reçoit ou est destiné à recevoir des déchets non inertes ;
 - Pour toute installation d'élimination de déchets sur demande d'une commune située dans le rayon d'affichage.

CSS de la Pointe Jarry

Création par l'arrêté préfectoral DEAL/RED du 19 octobre 2020

- Périmètre : 3 établissements ICPE SEVESO Seuil Haut de la Pointe Jarry, commune de Baie-Mahault.
- Composition : 5 collèges, avec au minimum un membre par collège
 - ♦ Représentant de l'État ;
 - ♦ Représentant des collectivités locales ;
 - ♦ Représentant des riverains ;
 - ♦ Représentant des exploitants .
 - ♦ Représentant des salariés.
- Président de la commission : le préfet ou son représentant.
- Durée du mandat : 5 ans.



▪ Fonctionnement de la commission : règlement intérieur adopté lors de la première réunion de la CSS.

Périmètre



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

2. Présentation du règlement intérieur de la CSS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Projet de Règlement intérieur

Article 1 : Portée du règlement intérieur

- ◆ Le président est chargé de la bonne application du règlement.
- ◆ Possibilité de modification sur proposition du président ou sur demande d'au moins la moitié des membres.
- ◆ Transmission d'un exemplaire du règlement à chacun des membres, sous un délai d'un mois suivant la date d'approbation.

Article 2 : Missions et compétence de la commission

Objet de la CSS :

- ◆ Cadre d'échange et d'information ;
- ◆ Suivre l'activité des installations ;
- ◆ Promouvoir l'information du public.

Ainsi la CSS est informée :

- ◆ Des décisions individuelles visant les établissements en application du livre V du code de l'environnement ;
- ◆ Les actions menées en vue de prévenir les risques et nuisances aux intérêts protégés par le code de l'environnement ;
- ◆ Les incidents ou accidents survenus à l'occasion du fonctionnement de l'installation ;
- ◆ Les projets d'extension ou de modification de l'établissement.



DIRECTORAT
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

Projet de Règlement intérieur

Article 3 : Organisation des réunions

- Au moins une fois par an, et aussi souvent que nécessaire.
- Sur convocation de son président ou à la demande de la moitié de ses membres.

Article 4 : Membres de la commission

- Engagement d'assiduité.
- Information du président si le membre perd la qualité au titre de laquelle il a été nommé.
- Remplacement d'un membre (démission, décès, perte de la qualité) pour la durée du mandat restant par une personne désignée.

Article 5 : Experts invités

- Président peut décider d'inviter un expert (ne participe pas aux votes)
■ Seul les membres participent aux discussions de la CSS.



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

Projet de Règlement intérieur

Article 6 : Information et accès aux documents

- La commission met à la disposition du public un bilan de ses actions et des thèmes des prochains débats.
- Les documents présentés lors des commissions sont considérés, sous réserve des risques d'atteinte à la sûreté de l'établissement, comme des documents communicables
- Les comptes-rendus de séances sont publiés sur le site internet de la DEAL Guadeloupe.

Article 7 : Vote

- A la majorité des membres présents, à raison d'une voix par membre présent, à main levée
- En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.
- Possibilité de vote à bulletins secrets à la demande d'au moins trois membres de la commission

Article 8 : Secrétariat

Le secrétariat de la commission est assuré par la DEAL



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GADELOUPE

3. Bureau de la CSS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Composition du Bureau de la CSS et rôle du Bureau

Le bureau est composé du président et d'un représentant par collège désigné par les membres de chacun des collèges. Si cette désignation pose des difficultés, le préfet peut désigner lui même les membres du bureau

Le bureau de la CSS :

- ◆ Élabore l'ordre du jour de la CSS
- ◆ Peut être convoqué par le président pour une réunion d'urgence en cas d'incident pouvant entraîner des conséquences pour la population

Désignation des membres du bureau → sera actée par le CR de la CSS



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

4. Inspections 2021



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Inspection 2021

Les sites SEVESO Seuil Haut font l'objet a minima d'une visite d'inspection ICPE par an.

- L'établissement **SARA** a le statut SEVESO Seuil Haut pour la rubrique 4734 (stockage de produits pétroliers) – **85 915 tonnes** (dépassement direct du seuil fixé à 25 000 tonnes).
- L'établissement **EDF PEI** a le statut SEVESO Seuil Haut pour rubrique la 4734 (stockage de produits pétroliers) – **41 900 tonnes** (dépassement direct du seuil fixé à 25 000 tonnes) ce site est également IED (3110 : combustion).
- L'établissement **RUBIS/SIGL** a le statut SEVESO seuil haut pour la rubrique 4718 (stockage de gaz inflammable liquéfié) – **2 275 tonnes** (dépassement direct du seuil fixé à 200 t).



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

SARA

Événements marquants 2021

- ◆ 11/11/2020 : Détection d'une fuite sur la tuyauterie de transfert enterrée d'essence reliant le quai pétrolier n°10 au dépôt SARA.
- ◆ 19/11/2020 : Prise d'un arrêté préfectoral d'urgence encadrant la mise en sécurité de la zone, la remise en service du pipe et le traitement de la pollution.
- ◆ 18/12/2020 : Prise d'un arrêté préfectoral encadrant l'utilisation temporairement un pipe aérien existant pour le transfert d'essence.
- ◆ 29/04/2021 : Présentation de la révision quinquennale de l'EDD du site (9 novembre 2021 demande de compléments de la DEAL).
- ◆ Réalisation de la première tranche des travaux de modification et d'optimisation des réseaux de collecte et de traitement des eaux.
- ◆ Février 2022 : Mise en exploitation progressive de la nouvelle DCI
- ◆ 22/03/2022 : Délivrance de l'accord du préfet pour la remise en service, suite à réparation, de la ligne de transfert enterrée.

SARA

Inspection réalisée le 16 juin 2021

- 6 non conformités
- 11 observations

Non-conformités :

- ◆ Gestion des eaux extinction – stratégie de confinement (hors rétention et en rétention)
- ◆ Études Séisme
- ◆ Plan de visite des équipements critiques au séisme
- ◆ Plan et signalisation de circulation sur le site
- ◆ Condition de stockage des terres polluées issues des travaux d'excavation liés à la réparation de la ligne enterrée
- ◆ Présence d'éléments dégradés (support de clôture) susceptible d'agresser des tuyauteries de transfert de produit



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

5. Présentation SARA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

Rubis / SIGL

Événements marquants 2021 :

- ◆ 14/06/2021 : visite d'inspection ICPE du site
- ◆ 12/08/2021 : renouvellement de la demande d'augmentation de la capacité de stockage de bouteille de GPL 28 à 90 t
- ◆ Novembre 2021 : sujet les eaux d'extinction /refroidissement et leurs gestions → note doit être établie par Rubis
- ◆ 15/12/2021 : présentation de la révision quinquennale de l'EDD du site



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

Rubis / SIGL

Inspection réalisée le 14 juin 2021

- 5 non conformités
- 9 observations

Non-conformités :

- ◆ Gestion des effluents ;
- ◆ Liste des MMR ;
- ◆ Plan de visite des équipements critiques aux séimes;
- ◆ Équipements non utilisés hors service ;
- ◆ État des matières stockées (dépôt de lubrifiant)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

6. Présentation RUBIS / SIGL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

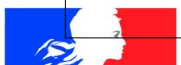
GADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

EDF PEI

Événements marquants 2021 :

- ◆ Janvier - février 2021 : dysfonctionnements sur certaines des cabines de mesures des rejets atmosphériques (les systèmes de traitement des fumées demeurent opérationnels).
- ◆ 17/06/2021 : visite d'inspection ICPE du site.
- ◆ Novembre 2021 : inspection hors exploitation détaillée (inspection décennale) d'un des bacs de stockage de 13 050 m³ de FO2 du parc Nord.
- ◆ Février 2022 : contrôle par racleur instrumenté des tuyauteries enterrées FO2 et FOD reliant le parc à hydrocarbures Nord aux installations de la centrale.
- ◆ Janvier – février 2022 : mise en place des nouvelles cabines de mesure des rejets atmosphériques.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

EDF PEI

Inspection réalisée le 17 juin 2021

- 4 non conformités
- 7 observations

Non-conformités :

- ◆ Mesure en continu du paramètre CO indisponible sur le groupe n° 4 ;
- ◆ Les inspections hors exploitation détaillées des 3 bacs « historiques » (parc à hydrocarbures Nord) ayant fait l'objet de travaux de réfection entre 2011 et 2013 doivent être programmées
- ◆ Suivi et surveillance des tuyauteries « critiques » (tuyauteries de transfert enterrées entre le parc Nord et la centrale)
- ◆ Plan de visite des équipements critiques au séisme non formalisé

7. Présentation EDF



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

8. Questions diverses



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr>

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

Sujets 2022-2023

SARA :

- Finalisation de l'instruction EDD → APC ;
- Actualisation du POI suite à la mise en service de la nouvelle DCI + réseau de collecte
- réalisation de la 2ème phase des travaux sur les réseaux d'eau → APC eaux (rejets aqueux + réseau piézo) ;
- suivi et encadrement des éventuels travaux de dépollution faisant suite à l'accident
- instruction de étude séisme suite à la finalisation de l'instruction de EDD

Rubis / SIGL:

- Finalisation de l'instruction EDD + demande d'augmentation de la capacité de stockage → APC ;
- Rejets aqueux + gestion des eaux incendie → APC
- instruction de l'étude séisme suite à la finalisation de l'instruction de EDD

EDF PEI:

- EDD 2022
- Conversion des installations à la biomasse liquide



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUADELOUPE

PPRT

- PPRT de la Pointe Jarry a été approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2011-1025 DICTAJ/BRA du 05/09/2011 (avis favorable de la CLIC du 23/02/2011 ; 7 CLIC PPRT entre 2008 et 2011).
- Droits de délaissement pour 4 enjeux.
- Les mesures foncières (délaissement) imposées par le PPRT sont finalisées.
- Les mesures de communication doivent être renouvelées (PPP – permet le *maintien* de certaines activités industrielles et tertiaires).
- Protections des canalisations – glissières de sécurité (art 1.1.2 du titre IV) fera l'objet d'un contrôle.